



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CNC

Question écrite n° 8901

## Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les moyens mis à la disposition du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) au titre de sa politique de soutien aux industries cinématographiques et audiovisuelles. Dans son dernier rapport sur la gestion et le financement du CNC, la Cour des comptes préconise d'enrichir le rapport d'activité annuel, établi pour la première fois en juillet 2012, de données sur le fonctionnement interne de l'établissement. Il lui demande si le Gouvernement va mettre en œuvre cette recommandation.

## Texte de la réponse

La Cour des comptes a recommandé l'élaboration d'un rapport d'activité qui permettrait de faire valoir « les brillantes réussites » du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), « telles que sa réforme budgétaire et comptable ou l'efficacité et la qualité du recouvrement des taxes affectées ». Le rapport d'activité du CNC a été établi en juillet 2012, sans attendre la remise du rapport de la Cour des comptes. Communiqué au conseil d'administration du Centre, il est disponible sur le site Internet du CNC ([www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)). Ce rapport comporte d'ores et déjà des informations sur la gestion du CNC (exécution du budget de gestion, effectifs de l'établissement, répartition des emplois par catégories, organigramme...). Il faut rappeler par ailleurs que le CNC figure, en tant qu'opérateur de l'État, dans les PAP et RAP de la mission Culture. A ce titre, figurent dans ces documents, accessibles à l'ensemble des citoyens, des informations sur l'ensemble du budget de l'établissement (y compris les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'investissement mises en œuvre au titre des dépenses de gestion du CNC, ainsi que les ressources propres). Ces informations figurent également dans le document stratégique de performance remis chaque année au Parlement, qui comprend par ailleurs un indicateur sur la performance de la gestion du CNC.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8901

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 novembre 2012](#), page 6215

**Réponse publiée au JO le :** [15 janvier 2013](#), page 429